

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION MENSUELLE DU CDQ

Mercredi 19 octobre 2011

Personnes présentes :

Brigitte CURA - Bernard et Colette DELAPLACE – Annie ENGELSTEIN – Bénédicte JOUBERT - Marie-Geneviève LACALMETTE - Françoise CARTEAU et un nouveau !
Nicolas SAUTEL-CAILLE

Personnes excusées :

Serge CAMIER, Alain VERONESE

Ordre du jour

- Ilot Marquigny
- Gentil'jardin : le jardin partagé
- Le jardin de la Paix
- Calendrier des événements à venir

Ilot Marquigny

Bernard Delaplace nous signale qu'il n' y a toujours pas eu ni accusé de réception ni réponse au courrier envoyé à Madame la Maire concernant la non prise en compte des observations du conseil de quartier sur les aménagements extérieurs de l'Ilôt Marquigny. En effet lors de la concertation avec la SemPariSeine certains éléments avaient été notifiés tels la rue Marquigny en zone partagée, le square fermé ou non, la largeur du passage entre la rue Marquigny et la rue Freiberg,... et cela n'a plus été évoqué par la suite.

Le 14 octobre les participants du Jury, Serge CAMIER, pour le conseil de quartier Centre ville, se sont réunis dans les bureaux de la SemPariSeine pour le concours d'architectes concernant le lot 4, l'immeuble de bureaux. Les 3 bureaux d'architectes qui avaient été retenus ont présenté leur projet.

Bernard Delaplace présente les différents projets qui doivent répondre à un cahier des charges très contraignant en ce qui concerne les normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et de sécurité.

3 conceptions différentes dont 1 trop « rigide » dans son exposé, les 2 autres ont une architecture plus novatrice et s'inscrivent bien dans la continuité d'Ipsos. Ces 2 bâtiments ont une « double peau » c'est-à-dire une 2ème paroi extérieure généralement en verre avec ou sans un maillage métallique filtrant le rayonnement solaire

Pou l'instant les 3 projets dépassent les objectifs fixés financièrement

Objectif fixé : 2050 € le m2

Bâtiment version « double peau lisse » : 2880 €

**Bâtiment version « double peau à facettes » : 2940 €
Les bureaux doivent revoir leur copie.**

La prochaine réunion avec le même jury aura lieu le 26 octobre et portera sur le lot N° 1, l'immeuble d'habitation sur l'avenue Paul Vaillant Couturier.

Le jardin de la paix

Il est décidé de fixer une date de rencontre avec Fatah AGGOUNE en Novembre afin de faire le point avec lui sur le manque d'entretien du jardin et de lui faire part des différentes remarques que nous avons déjà évoquées lors de la dernière réunion :

- | L'espace canin mal indiqué et la présence de panneaux peu esthétiques sur les autres pelouses.**
- | Les graviers bleus dispersés et certains massifs à l'abandon**
- | Le manque de bancs qui font de ce jardin un lieu de passage mais pas de convivialité**
- | Le palmier planté au milieu tout seul**
- | La remarque est faite aussi sur les places « entrée du jardin » qui servent de garage à scooters.**

C'est le seul jardin au centre ville mais vu sa configuration les Gentilléens ne l'investissent pas comme un véritable square.

Gentil'jardin : le Jardin partagé

Il y a actuellement 23 adhérents.

Un compte bancaire a été ouvert auprès de la Banque Postale. Une assurance a été contractée auprès de la MAIF, coût 90 euros par an. Le jardin est assuré ainsi que chaque adhérent et les personnes qui viendront visiter le jardin.

La convention entre la ville de Gentilly et l'association est un point inscrit au conseil municipal du 20 octobre 2011. Alain Véronèse va présenter le projet.

Il y est indiqué entre autre, l'ouverture au public une demi-journée par semaine, pas de fermeture en hiver.

Le règlement intérieur est aussi finalisé et la demande d'un n° SIRET et code APE a été faite afin de monter des dossiers de subventions.

Le résultat de l'analyse du sol s'avère à moitié positif. Il est possible de planter des fleurs sans contrainte mais pour les parcelles de potager, il est nécessaire de rapporter 20 à 30 cm de terre arable et de ne pas creuser sur tous les lieux dédiés aux plantations à plus de 30cm (remblais et gravats).

Le plan présenté se compose de 4 bacs de 3 et 4 parcelles (14 au total) représentant un apport de terre de 12,60 m³.

Il faudra aussi mettre rapidement en place des récupérateurs d'eau car il n'est pas prévu de raccordement d'eau.
2 composteurs de 400L sont commandés auprès de la CAVB.

La prochaine réunion pour Gentil'jardin aura lieu le samedi 5 novembre de 14h30 à 16h30 foyer Frérot.

Adresse mail : gentiljardin@gmail.com

Les manifestations

Graines et Boutures : samedi 31 mars à 10h sur le parvis Cassin près de Monsieur Bricolage car manifestation bien connue et attendue par les Gentilléens. Il pourrait aussi y avoir portes ouvertes de Gentil'jardin à cette occasion.

// **Le repas de quartier** : vendredi 8 juin 2012

Nouveau !

γ Potiron et châtaignes : à la rentrée 2012, vers la mi-octobre, possibilité dans le jardin partagé, de savourer ensemble, en toute convivialité, une soupe de potiron et châtaignes.

Dates des prochaine réunions
à 20h30 au Foyer Charles Frérot

mercredi 23 novembre 2011
mercredi 11 janvier 2012
mercredi 15 février 2012